

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièces jointes :

- une lettre de réponse à l'enquête publique sur l'implantation du parc éolien de La Longe ;
- des fichiers images venant en support de la lettre, indissociables de celle-ci.

Je vous remercie pour les bons traitement et acheminement de ces documents importants.

Bien cordialement,

Gil Faivre

FAIVRE Gilles, DUMÉRAIN-FAIVRE Martine
19, Les Fougères
87290 Saint-Sornin-Leulac

Fait à Paris, le 8 décembre 2020

Monsieur le Président de la commission d'enquête
Mairie, 4, rue de l'abreuvoir
87290 Saint-Sornin-Leulac

Objet : enquête publique « La Longe »

Monsieur le Président,

Pourtant engagés dans la protection de l'environnement, nous sommes opposés au projet de parc éolien de « La Longe », sur la commune de Saint-Sornin-Leulac, pour les raisons suivantes :

- le gain (l'apport d'énergie) est bien trop faible par rapport à la perte : la modification profonde et durable du paysage. Le contexte paysager de la Basse Marche est dominé par les lignes horizontales. Un élément vertical et blanc, dépassant de 5 fois les plus grands arbres deviendra l'élément majeur d'un paysage. Il dominera considérablement tous les autres et se verra en premier, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres. Pour appuyer cette idée, nous joignons 11 photographies de paysages, toutes réalisées sur les communes de St-Sornin et St-Amand au cours des sept dernières années. En regardant chacune d'elle, il suffit d'imaginer ne serait-ce qu'une seule éolienne dans cet environnement (deux images ont fait l'objet d'un photo-montage). La différence est radicale. Surtout que ces constructions viendraient s'ajouter à d'autres dégradations, certes plus lentes mais bien réelles : la disparition des haies (plus une seule haie en bon état sur le secteur) en dépit de leurs multiples apports, ou l'agrandissement et le nivellement des parcelles cultivées.
- la zone d'implantation et tous les environs plus ou moins proches deviennent des zones noires où plus personne ne voudra ni résider (construire ou rénover) ni pratiquer quelque loisir (promenade, running, vélo, observation de la nature...).
- le secteur a déjà participé largement et récemment à l'apport de sources d'énergie avec l'extraction d'uranium. En subsistent de nombreuses traces visibles et le stockage de déchets se poursuit.
- des éoliennes s'ajouteraient à une nuisance déjà effective jour et nuit, quasiment 7 jours sur 7 et 365 jours par an : le trafic de poids lourds sur la RN 145.
- les bénéficiaires ne sont pas ceux qui en ont les conséquences. Certes, il faut savoir partager, mais on n'envisage aucune implantation de parcs éoliens proches des zones de consommation principale : les villes. Le partage a ses limites et on peut se demander si ce genre de projet ne profite pas de la vulnérabilité sociale des habitants (voir le niveau moyen de revenus de la commune, par exemple).
- et bien sûr, comment ne pas être très inquiet par l'impact sur la faune, à commencer par les chiroptères (en particulier la colonie majeure de Grands Murins de St-Sornin), mais aussi l'avifaune migratrice (couloir de migration très fréquenté par la Grue cendrée, parfois 10 000 oiseaux dans une journée) qui trouve ici des étendues favorables à des haltes de repos.

Confiants pour que votre jugement intègre toute la sensibilité et la finesse nécessaires à l'appréciation de ce projet, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, nos respectueuses et sincères salutations.























